

# LE 19 AVRIL, C'EST EN GRÈVE POUR REMPLIR LES RUES !

Depuis plus d'un mois, cheminots, postiers, étudiants, hospitaliers, retraités, fonctionnaires... se mobilisent, en manifestation ou par des grèves, pour leur avenir, pour leurs droits, pour la défense des services publics. Malgré cela, Macron reste droit dans ces bottes.

Dans nos secteurs de l'information et de la communication, les coups continuent à pleuvoir : plan de licenciements à *L'Equipe*, non respect des accords au *Journal officiel*, nombreuses ruptures conventionnelles dans la publicité, suppression de service à la Parisienne de photographie, ruptures conventionnelles collectives au *Figaro*, mise en place des Comités sociaux et économiques à minima...

Patronat et gouvernement sont main dans la main pour défendre les intérêts du capital, préservés et même largement améliorés par le CICE, par les exonérations de cotisations sociales au détriment des droits des salariés, par la suppression de l'impôt sur la fortune...

Le gouvernement a choisi son camp. Nous choisissons le nôtre, celui des travailleur.euses. Renforçons la solidarité des travailleurs face aux politiques libérales.

**Info'Com-CGT appelle les salarié.es de l'information et de la communication à tenir des assemblées générales, à déterminer les revendications nécessaires pour améliorer les conditions sociales et de vie, à utiliser la grève comme moyen de lutte en continuant à nous mobiliser massivement.**

**EN GRÈVE LE 19 AVRIL  
DANS LA RUE À 14 HEURES  
rendez-vous à Montparnasse**

## QUELQUES CADEAUX DU PRÉSIDENT DES RICHES

- coût du CICE pour les citoyen.nes :  
100 milliards d'euros
- coût de l'impôt sur la fortune :  
3,2 milliards d'euros
- coût en termes d'emplois : plus de 350.000  
ruptures conventionnelles en 2017...

## CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉ.ES, LES CITOYEN.NES

- augmentation de la CSG et de la CRDS pour tou.tes
- baisse du pouvoir d'achat pour la majorité
- baisse des droits au chômage et à la retraite  
pour tou.tes...

## LA CGT REVENDIQUE

- l'augmentation des salaires, des minimas sociaux et des pensions, sur la base d'un SMIC à 1 800 euros ;
- la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine, sans perte de salaire, et l'augmentation du nombre d'emplois ;
- l'obtention de nouveaux droits, en plus de ceux inscrits dans les conventions collectives ou les statuts ;
- le développement de l'industrie et des services publics pour répondre aux besoins des citoyen.nes.

# OVERDOSE LIBÉRALE



## Désintox générale !

Tous ensemble contre la régression sociale

**info'com-cgt**  
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT



01 43 31 80 49  
INFOCOMCGT.FR  
NEWS@INFOCOMCGT.FR  
f t g+ y i s

INFOCOMCGT